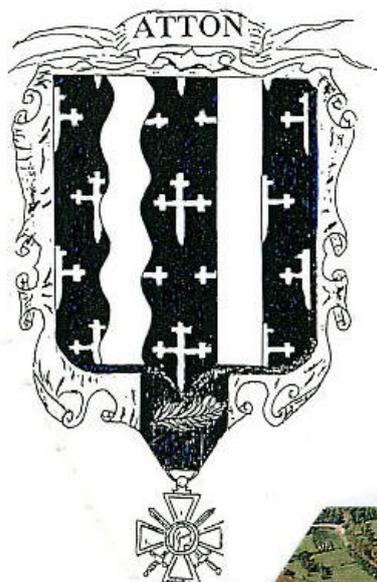


ATTON INFOS

EDITORIAL N° 3



1ER SEMESTRE 1999

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>Page</i>	<i>2</i>
<i>Décisions du Conseil Municipal - Syndicat Scolaire - C.C.A.S.</i>	<i>Pages</i>	<i>3 à 6</i>
<i>Etat Civil</i>	<i>Page</i>	<i>7</i>
<i>A propos des Associations</i>	<i>Pages</i>	<i>8 à 13</i>
<i>Calendrier des manifestations</i>	<i>Page</i>	<i>14</i>
<i>Atton Idées</i>	<i>Page</i>	<i>15</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>Page</i>	<i>16</i>
<i>Proverbes et dictons</i>	<i>Page</i>	<i>17</i>



LE MOT DU MAIRE

Après l'élection de 1995, le Conseil Municipal avait choisi de répondre à votre attente en suivant trois lignes directrices qui nous paraissaient essentielles : créer de l'animation industrielle et associative, embellir l'environnement, garder notre identité en maintenant notre patrimoine communal comme notre école et notre église.

Nos objectifs restent inchangés et l'action du premier semestre 1999 a été marquée principalement par l'amélioration du cadre de vie (trottoirs Route de Loisy, embellissement floral), le maintien de nos structures communales (étude d'un lotissement de manière à conserver notre école, diagnostic technique de notre église), le soutien aux associations qui permettent l'animation du village (ouverture de la Ruche en juillet 1999).

La vie de la commune ne dépend pas uniquement des décisions municipales, mais requiert également l'effort de tous les habitants tant au niveau de l'environnement, que du respect des autres et de la solidarité. Dans cet esprit, je vous remercie de rappeler à vos enfants qu'ils doivent respecter certaines règles de propreté des lieux publics et limiter les nuisances sonores, notamment après 21 heures.

Gérard LIGER



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 1999

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen et au vote des Comptes administratifs 1998. Ils ont été adoptés à l'unanimité.

COMMUNE

- Résultat reporté	:	29 804,35 F
- Dépenses totales	:	1 909 657,76 F
- Recettes totales	:	2 280 683,69 F
- Excédent global de clôture	:	400 830,28 F

ASSAINISSEMENT

- Résultat reporté	:	61 954,37 F
- Dépenses totales	:	26 386,15 F
- Recettes totales	:	60 835,30 F
- Excédent global de clôture	:	96 403,52 F

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

La Commission administrative a examiné le Compte administratif 1998 et l'a adopté à l'unanimité.

- Résultat reporté	:	5 958,09 F
- Dépenses totales	:	6 502,30 F
- Recettes totales	:	4 733,34 F
- Excédent global de clôture	:	4 189,13 F

BUDGET PRIMITIF 1999

Le Conseil municipal a examiné et voté les Budgets Primitifs pour 1999.

COMMUNE

Dépenses d'investissement	:	781 000 F
Recettes d'investissement	:	781 000 F
Dépenses de fonctionnement	:	1 412 500 F
Recettes de fonctionnement	:	1 412 500 F

ASSAINISSEMENT

Dépenses d'investissement : 100 000 F
Recettes d'investissement : 100 000 F

Dépenses d'exploitation : 69 000 F
Recettes d'exploitation : 69 000 F

C.C.A.S.

Dépenses de fonctionnement : 8 200 F
Recettes de fonctionnement : 8 200 F

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Le taux des quatre taxes locales est resté le même que pour l'année 1998. Le produit global attendu est de 394 140 F.*
- *Le montant de la taxe de ramassage des ordures ménagères s'élève à 132 000 F pour 1999.*
- *La redevance d'assainissement est fixée à 1,45 F/m³ pour l'année 1999.*
- *Une somme de 39 500 F a été répartie au titre de subvention communale aux différentes associations du village.*
- *En vue de répondre à la future réglementation, il a été nécessaire de lancer une étude sur l'état actuel du réseau d'assainissement. (Vous avez d'ailleurs reçu, en début d'année, un questionnaire relatif au raccordement de votre habitation au réseau actuel.) Le montant de cette étude serait d'environ 100 000 F. Compte-tenu de l'excédent disponible du budget Assainissement d'une part, et du faible montant rapporté par la redevance d'assainissement d'autre part, il a fallu verser une subvention d'équilibre de 12 690 F au budget Assainissement, afin de ne pas augmenter exagérément cette redevance.*
- *Le tarif des concessions au cimetière reste inchangé pour l'année 1999, à savoir :*
 - *Concession de 15 ans : 300 F*
 - *Concession de 30 ans : 700 F*
 - *Concession de 50 ans : 1 500 F*
 - *Case colombarium 30 ans : 5 300 F*

- *La Préfecture de Meurthe & Moselle avait prescrit des enquêtes publiques concernant les Entreprises SOLVAY et NOVACARB, visant à obtenir l'autorisation d'augmenter la production de leurs usines, et d'augmenter en conséquence les rejets salins. Les taux des chlorures à hauteur d'Atton sont largement supérieurs à 200 mg/litre et, de ce fait, le Syndicat des Eaux d'Atton, qui assure l'alimentation en eau d'une population de près de 2 000 habitants, rencontre d'énormes difficultés à exploiter son captage en nappe d'accompagnement de la Moselle, en raison de la très forte influence des rejets salins. Les membres du Conseil Municipal d'Atton se sont donc opposés à l'unanimité à tout accroissement de rejets salins, et ont donc émis un avis défavorable aux demandes présentées par SOLVAY et NOVACARB.*

SYNDICAT SCOLAIRE ATTON-LOISY

Séance du 11 mars 1999

Le Comité Syndical s'est réuni et a procédé à l'examen et au vote du compte administratif 1998.

Il a été adopté à l'unanimité.

- Résultat reporté	:	29 151,53 F
- Dépenses totales	:	340 105,34 F
- Recettes totales	:	373 703,00 F
- Excédent global de clôture	:	62 749,19 F

BUDGET PRIMITIF 1999

Le Comité Syndical a examiné et voté le Budget Primitif pour 1999.

Dépenses d'investissement	:	602 100 F
Recettes d'investissement	:	602 100 F
Dépenses de fonctionnement	:	370 000 F
Recettes de fonctionnement	:	370 000 F

PARTICIPATION DES COMMUNES

Les chiffres retenus pour cette répartition sont 50 % potentiel fiscal, 50 % population.

ATTON:	631 habitants, potentiel fiscal : 947 624 F	->	Participation : 214 143 F
LOISY :	368 habitants, potentiel fiscal : 854 290 F	->	Participation : 155 857 F

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Depuis le mois d'avril dernier, l'école est dotée d'un nouveau système informatique, en partie financé par une subvention du Conseil Général.

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Cette année encore le C.C.A.S. a procédé à la distribution des « Colis de Pâques ».

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 1999

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'adhésion à une convention ASSEDIC en faveur du personnel communal non titulaire.*
- *Le Maire informe le Conseil Municipal de la création par la Société PERTUY d'une voie définitive sur la Zone d'Activités d'ATTON, pour l'enlèvement des déchets E.D.F. (cendres). L'utilisation de ces matières pour l'aménagement de l'aéroport de Louvigny devrait permettre de réduire d'un tiers, dans un premier temps, le volume de ces déchets.*
- *Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de la création de deux passages piétons supplémentaires dans la commune, dont un près de l'école.*
- *Une étude diagnostic a été réalisée par la Société TECNOS INGENIERIE concernant la charpente de l'église. Elle fait apparaître la nécessité de refaire à neuf la charpente et la toiture de l'église, hormis le clocher qui été refait antérieurement. L'estimation du coût financier est d'environ 360 000 F HT. Pour des raisons de sécurité, certaines réparations nécessitent d'être réalisées en urgence. Elles sont de l'ordre de 50 000 F environ. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte le projet de réfection de l'église, tout en sollicitant des subventions auprès du Conseil Général et de la Préfecture.*
- *Une enquête publique Orsa-Gramulats Lorraine a lieu du 07 juin au 07 juillet 1999. Cette société souhaite poursuivre et étendre l'exploitation de sa carrière de sables et graviers à Dieulouard. Le Conseil Municipal émet un avis favorable tout en exprimant une restriction quant au dégagement des sables et graviers par notre commune.*
- *La commune va être amenée à revoir son contrat avec la Société Onyx, concernant les ordures ménagères. Un appel d'offre réalisé par plusieurs communes regroupées devrait permettre d'obtenir des conditions tarifaires intéressantes.*
- *Un débat a été engagé entre les membres du Conseil Municipal au sujet de l'A 32 et les répercussions positives et négatives sur le village. Le point sera fait à nouveau lors de la prochaine réunion du conseil.*

ETAT CIVIL

Naissances



Lucas NAGEL, né le 13 avril 1999.

Lucas MARTINS-SALGADO, né le 13 mai 1999.

*Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et leur souhaitons
beaucoup de bonheur !*

Décès

Maurice ROUSSEL

Marie-Louise WEBER

Joseph JAKUBOYE

Michel LEMAIRE

Bernard DERVELLE

*Les doyens du village sont, chez les Dames, Madame Aurélie RICHIT, et chez
les Messieurs, Monsieur Pierre JACQUOT.*

Les nouveaux habitants

Monsieur et Madame BILAINE, qui résident Rue de Morville.

Monsieur et Madame PASQUET, qui résident Rue de Mousson.

*Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village et espérons qu'il s'y
plaisent !*

*Si des personnes ont été oubliées, elles peuvent se présenter en mairie munies de leur livret de
famille pour inscription.*

Inscription sur la liste électorale

*Les nouveaux venus doivent se présenter spontanément en mairie en vue de leur inscription
sur la liste électorale.*

A PROPOS DES ASSOCIATIONS...

ASSOCIATION FAMILLES RURALES - A.F.R.

L' A.F.R. propose différentes activités tout au long de l'année...

La première condition d'adhésion consiste à acheter une carte annuelle valable pour la famille, au prix de 75 F.

Pour votre information, le nombre de cartes vendues sur la commune en 1997 était de 42, en 1998 de 60, et en 1999 de 73, et l'année n'est pas terminée... !

MAINTIEN EN FORME

Le MARDI SOIR, de 20 h 30 à 21 h 30, tout au long de l'année, sauf en juillet et en août.

Cela se passe à la Salle Polyvalente.

Exercices : mise en forme, assouplissement, étirements abdominaux... , le tout dans une ambiance de détente et amicale, et en musique !

Matériel utilisé : tapis, ballons, bâtons...

Participation : 20 personnes inscrites, 8 à 10 personnes en permanence. (Essentiellement d'Aiton, quelques personnes de Pont-à-Mousson)

Animation : Georges BENOIT

Conditions d'inscription : - Carte A.F.R. (Couvre l'adhésion et l'assurance groupe)
- Age : de 16 à plus de 60 ans...

PING-PONG (LOISIR) ADULTES ET ADOLESCENTS

Le LUNDI SOIR, de 20 h à 22 h, tout au long de l'année, sauf en juillet et en août.

Cela se passe à la Salle Polyvalente.

Matériel fourni

Participation : 25 personnes inscrites, 15 personnes en permanence. (Essentiellement d'Aiton, Pont-à-Mousson et Montauville).

Animation : Georges BENOIT et Franck LAROCHE.

Conditions d'inscription : - Carte A.F.R. (Couvre l'adhésion et l'assurance groupe)
- 10 F/mois/joueur (pour l'entretien et renouvellement du matériel - raquettes, balles)
- Age : 15 ans et plus...

PING-PONG ENFANTS

Le **MERCREDI**, de 17 h à 19 h, en période scolaire, à la Salle Polyvalente.

Matériel fourni

Participation : 31 personnes inscrites, 12 personnes en permanence.

Animation : Georges BENOIT

Conditions d'inscription : - Carte A.F.R. (Couvre l'adhésion et l'assurance groupe)
- 10 F/trimestre/joueur (pour l'entretien et renouvellement du matériel - raquettes, balles)
- Age : 8 à 14 ans

MERCREDIS RECREATIFS

Tous les **mercredis**, de 14 h à 16 h 30, en période scolaire, à la Salle Polyvalente.

Ils consistent en des regroupements ponctuels pour des jeux éducatifs, des jeux de société, des travaux manuels, la découverte de la nature, une approche de l'éducation physique sous forme de jeux. Cela se passe à la Salle Polyvalente, et dans la cour de l'école.

Animation : - Anne LOUISET (Titulaire B.A.F.A.)
- Magalie JACQUEMIN (Stagiaire B.A.F.A.)
- et Georges BENOIT

Conditions d'inscription : - Carte A.F.R. (Couvre l'adhésion et l'assurance groupe)
- 10 F/mois pour le goûter
- Age : 6 à 12 ans

COURS DE GUITARE

Ce sont des cours individuels assurés par Christophe DE LA FUENTE, recruté en Emploi Jeune par l'A.F.R. d'Atton et la Communauté du Grand Valmon. C'est un musicien guitariste expérimenté.

Les cours durent de 1/2 h à 3/4 h selon le niveau.

Ils ont lieu le **MARDI Après-Midi**, à la Salle Polyvalente, de septembre à juin.

Matériel : Apporter sa propre guitare.

Participation : 7 personnes en permanence.

Conditions d'inscription : - Carte A.F.R. (Couvre l'adhésion et l'assurance groupe)
- 100 F/mois pendant 10 mois
- Age : 7 à 77 ans...

NOTA : Une fête de la guitare aura lieu le vendredi 18 juin à Ste GENEVIEVE, pour les participants aux cours de guitare et leurs familles.

CENTRE AERE, « LA RUCHE »

Comme l'année passée, L.A.F.R. organise un Centre Aéré pour les enfants de 4 à 11 ans, ainsi qu'un Mini-Camp pour les jeunes de 9 à 12 ans.

La fréquentation en 1998 : 45 enfants inscrits au total (centre aéré + mini-camps), soit 570 journées-enfant.

Les dates retenues pour le Centre Aéré et les Mini-Camps sont du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 1999, à la Salle Polyvalente.

Les horaires prévus sont les suivants :

- lundi de 14 h à 17 h
- mardi à vendredi de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h (sauf le mercredi 14 juillet)

Un accueil des enfants dont les parents travaillent pourra éventuellement être organisé avant 9 h et après 17 h.

Encadrement : Essentiellement assuré par des personnes d'Atton.

- Directrice : Séverine LAWRSZ (comme l'an dernier)
- 7 à 8 animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A.
- Georges BENOIT

Activités : Travaux manuels, peintures, collages, perles, « Grosses têtes », bricolages divers...
Préparation de la fête du samedi 24 juillet (après-midi et soirée).

Sorties hebdomadaires : Piscine, Centre des Sports, poneys, escrime, éventuellement initiation à la voile...

Une ou deux « grandes » sorties sont prévues à Fraispertuis, et éventuellement au Zoo d'Annéville.

Restauration : Les repas sont livrés par un traiteur agréé.



CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Centre aéré - Enfants de 4 à 12 ans

- Carte A.F.R. à 75 F/famille,
- 400 F/semaine avec le repas de midi et le goûter (310 F pour la semaine du 12 au 16)
- 320 F/semaine sans le repas de midi, avec le goûter (250 F pour la semaine du 12 au 16)

La participation est établie à la semaine et toute semaine commencée est due, sauf cas de force majeure.

NOTA : Les bons C.A.F. et les chèques-vacances sont acceptés en déduction des tarifs proposés. Vous pouvez obtenir un certificat de présence enfant sur demande pour les remboursement C.E., M.S.A.

MINI-CAMPS - ENFANTS DE 9 À 12 ANS

*Du lundi à 9 h au vendredi à 17 h.
8 enfants maximum par session.*



Ces mini-camps ont lieu dans un chalet à Soléole (Landremont), de deux chambres de 4 personnes.

Les repas sont préparés par les enfants...

*Dates : 05 juillet au 09 juillet (5 journées et 4 nuits avec petits déjeuners, repas midi et soir, et goûters ; nuit en chalet surveillé)
19 juillet au 23 juillet*

*- Carte A.F.R. à 75 F/famille,
- 600 F/enfant/semaine*

NOTA : Les bons C.A.F. et les chèques-vacances sont acceptés en déduction des tarifs proposés. Vous pouvez obtenir un certificat de présence enfant sur demande pour les remboursements C.E., M.S.A.

*Georges BENOIT est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Tél. : 03 83 81 38 27*

L'A.F.R. SERA HEUREUSE D'ACCUEILLIR VOS ENFANTS POUR CES PROCHAINES VACANCES, ALORS...

A BIENTOT !

Lors de la fête patronale (dernier week-end d'août), l'A.F.R. organisera comme chaque année un stand d'animation avec dotation de lots et vente de pâtisseries « maison » !

CLUB DES ANCIENS

Les « Anciens » se réunissent le JEUDI après-midi, de 14 h à 18 h, de septembre à fin avril.

*Conditions d'inscription : - Carte A.F.R. (Couvre l'adhésion et l'assurance groupe)
- Age : 55 ans et plus...*

Les personnes participant à ces réunions jouent aux cartes (belote, rami, tarot), aux dames chinoises, au Scrabble,... Certaines apportent leur broderie ou tricot.

*A 16 h, elles se rassemblent autour d'un goûter.
Les anniversaires sont également fêtés.*



Alors, n'hésitez plus, rejoignez-les !

(Renseignements auprès de Mme PETITPRETRE, Route de P.A.M., ou M. PERRIN, Rue de Nomeny)

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE **ATTONAISE (A.J.A.)**

L'Association de la Jeunesse Attonaise tente de dynamiser la vie en milieu rural des jeunes gens et jeunes filles de notre village. Elle propose pour cela différentes façons de se détendre « entre copains » et prévoit des sorties tout au long de l'année.

L'A.J.A. dispose d'un point de rencontre qui se trouve à l'arrière de la salle polyvalente. Les horaires d'ouverture du local sont les suivants :

- en été, le samedi de 19 h à 22 h 30 ; pendant les vacances, le mardi, jeudi et samedi de 19 h à 22 h 30.

- en hiver, le samedi de 20 h à 22 h 30 ; pendant les vacances, le mardi, jeudi et samedi de 20 h à 22 h 30.

La carte de membre est obligatoire, la cotisation est de 25 F.

Les jeunes ont donc la possibilité de se retrouver pour des soirées « Jeux » ou « Vidéos ».

Des sorties « Cinéma » à Pont-à-Mousson ou à Kinépolis (St Julien-les-Metz), des soirées « Bowling » à Pont-à-Mousson, ou encore des sorties « patinoire » (Metz) peuvent être organisées avec le concours de chacun.

Une soirée Halloween devrait donner une petite note américaine à notre village au cours du dernier week-end d'octobre.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore Halloween, il s'agit de la fête des esprits et des sorcières. A l'aide de citrouilles évidées, on confectionne des lanternes, avec lesquelles on fera le 31 octobre, à la tombée de la nuit, la tournée des maisons du voisinage pour quêmander des sucreries ou de la menue monnaie.

Alors, Mesdames, Messieurs, faites vos provisions...! La distribution vous permettra peut-être d'éloigner les mauvais esprits !...

Ensuite, la soirée devrait continuer avec un bal à la salle polyvalente ambiance Halloween toujours. A propos, aimez-vous la soupe au potiron ?



En novembre, une journée à Eurodisney, à l'occasion de la parade de Noël, aura peut-être lieu en fonction du nombre de participants.

D'ores et déjà, des renseignements ont été pris auprès de différents parcs d'attraction en prévision de sorties de ce genre (Walibi Belgique, Nigloland, Parc Astérix...).

Enfin, pour les sportifs, il leur est possible pendant les mois d'été, de jouer au volley grâce à l'équipement prévu à cet effet, près de la salle polyvalente, ou encore d'organiser des matches de football (pour concurrencer le F.C. Atton !) sur le terrain, dans le bas du village.

L'A.J.A. organisera également, avec le concours de l'A.F.R., la brocante annuelle qui aura lieu le dernier week-end d'août, comme chaque année. N'hésitez pas à réserver un emplacement afin de vider votre grenier !

Cette liste d'activités, de sorties, n'est pas limitative évidemment. Vos idées seront les bienvenues !

*Pour tout renseignement complémentaire, Laetitia LEJEAU se tient à votre disposition.
Tél. : 03 83 82 47 31*

A BIENTOT !

F.C. ATTON

Président : Jean-Louis GEOFFROY

Saison 1998-99 : elle sera une saison à oublier car l'équipe A a terminé 10ème et dernière de son groupe de P.P.D. avec 9 points, (2 matches gagnés, 3 nuls, et 13 défaites).

Elle jouera en seconde division l'an prochain.

L'équipe B a terminé 9ème de son groupe de 3ème division avec 14 points (un forfait, 5 matches gagnés et 13 défaites) et 44 buts marqués pour 59 encaissés.

Souhaitons pour la saison 1999/2000 que les objectifs définis par Jean-Louis GEOFFROY soient atteints : la remontée en P.P.D. pour l'équipe A et la montée en seconde division pour l'équipe B.

Le terrain de foot a fait peau neuve. Il est, à présent, doté d'un terrain d'entraînement et d'un terrain réservé aux jeunes du village.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- JUIN :**
- * Samedi 19, Fête des écoles. Vente de pâtisseries « maison » et restauration possible en soirée dans la cour de l'école à ATTON.
 - * Samedi 26, Feux de la Saint Jean organisés par le Comité des Fêtes.
- JUILLET :**
- * Du lundi 5 au vendredi 30, Centre Aéré proposé par l'A.F.R.
 - * Samedi 24, Fête du Centre aéré. Restauration possible en soirée.
- AOUT :**
- * Mi-août, Challenge Damien BOFFIN, par le F.C. Atton.
 - * Du samedi 28 au lundi 30, Fête patronale organisée par le F.C. Atton avec bal tous les soirs.
 - * Dimanche 29, Inauguration de la fête patronale, Brocante de l'A.J.A. animée par l'A.F.R.
- OCTOBRE :**
- * Samedi 9, Loto du Comité des Fêtes.
 - * Samedi 23, Repas dansant du Comité des Fêtes.
 - * Samedi 31, Soirée Halloween
- NOVEMBRE :**
- * Dimanche 7, Repas des Anciens offert par le C.C.A.S.
 - * Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à l'occasion de l'Armistice de 1918.
- DECEMBRE :**
- * Dimanche 5, Saint-Nicolas organisée par le Comité des Fêtes.
 - * Vendredi 31, Repas de la Saint-Sylvestre organisé par le F.C. Atton.



ATTON IDEES

La rubrique de Noir Premier

(Anagramme de Pierre MORIN)

Atton, l'éclipse totale de soleil du 11 août 1999 et le Dieu Soleil

Le 11 août prochain, vers 12 h 20 (heure légale d'été) aura lieu une éclipse totale de soleil. Phénomène rare en un lieu donné, qui ne se reproduit que tous les 360 ans environ.

Le village d'Atton est particulièrement concerné d'une part parce qu'il se trouve dans la zone d'ombre et que la nuit retombera pendant une centaine de secondes, mais d'autre part parce qu'ATON (avec un seul T) chez les Nubiens (peuple du sud de l'Egypte) qui étaient monothéistes, était le créateur suprême, représenté par un disque solaire répandant la lumière de ses deux mains. ATON est assimilé à Râ, Dieu Soleil des Egyptiens.

Voilà pourquoi le 11 août, lorsque le soleil réapparaîtra, tous les coqs du village chanteront pour la 2ème fois à la gloire de leur Dieu.

Et comme Atton est la seule commune de France à porter ce nom, quelle que soit l'orthographe, elle mériterait d'être dotée d'un magnifique cadran solaire !

INFORMATIONS DIVERSES

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

<i>LUNDI et JEUDI</i>	<i>De 14 h à 19 h</i>
<i>MARDI et VENDREDI</i>	<i>De 8 h 30 à 11 h 30</i>
<i>SAMEDI</i>	<i>De 8 h 30 à 12 h 30</i>

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

DE DIEULOUARD ET PONT-A-MOUSSON

DIEULOUARD

<i>LUNDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>		
<i>MARDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>		
<i>MERCREDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>	-	<i>14 h à 18 h</i>
<i>JEUDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>		
<i>VENDREDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>		
<i>SAMEDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>	-	<i>14 h à 18 h</i>
<i>DIMANCHE</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>		

PONT-A-MOUSSON

<i>LUNDI</i>			<i>14 h à 18 h 30</i>
<i>MARDI</i>			<i>14 h à 18 h 30</i>
<i>MERCREDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>	-	<i>14 h à 18 h 30</i>
<i>JEUDI</i>			<i>14 h à 18 h 30</i>
<i>VENDREDI</i>			<i>14 h à 18 h 30</i>
<i>SAMEDI</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>	-	<i>14 h à 18 h 30</i>
<i>DIMANCHE</i>	<i>8 h 30 à 13 h</i>		

NOTA : Quelques exemplaires de la brochure « L'Histoire du Village » par Pierre Morin sont encore en vente au prix de 50 F.

S'adresser au secrétariat de mairie.

Si vous appreniez que de Attonais ont été, bien involontairement, oubliés dans la distribution de ce bulletin, informez-les que la Mairie dispose encore de quelques exemplaires, à leur attention.



PROVERBES ET DICTONS



** La gaieté est la forme la plus aimable du courage.*

** Il vaut mieux être accueilli par quelqu'un à bras ouverts que par personne à Brazzaville ! (Sim)*

** La sagesse ne consiste pas plus dans la science que le bonheur dans la richesse.*

** On peut arrêter le pot qui bout, mais non la langue de tout un village. (Proverbe indien)*

** Dans ce monde, il n'y a rien d'assuré, que la mort et les impôts.*

** Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, de joie sans être partagée.*

** Les grands bonheurs viennent du ciel, les petites joies viennent des hommes.*

** Le silence est la plus haute sagesse de l'homme.*

** Il y a cinq degrés pour arriver à être sage : se taire, écouter, se rappeler, agir, étudier. (Proverbe arabe)*

